

MAIRIE DE SAINT CÉZERT

Code postal : 31330

Tél : 05 61 82 67 05

Fax : 05 61 82 69 89

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 08 septembre 2017

Séance 2017-IX

L'an deux mille dix-sept, le 08 septembre à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Claude BUTTO maire.

Date de convocation et d'affichage : 04 septembre.

Secrétaire de séance : Karine GASPARIK.

Présents : Claude BUTTO, Patrick BUTTO, Monique DARLES, Karine GASPARIK, Lucien INFANTI, René JACOB, Fabienne LAFON, Fabien SOURIAU, Caroline OLIVEIRA SOARES.

Absents excusés: Jean Pierre COSTES a donné procuration à Lucien INFANTI, Gilles BOSCH.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 juin 2017.

Aucune remarque n'étant signalée le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

IX-1: Travaux d'investissement sur la voirie départementale.

Monsieur le maire indique que le service de la voirie et des infrastructures du Conseil départemental souhaite connaître, avant le 29 septembre 2017, les travaux que nous envisageons de réaliser sur le réseau routier départemental.

Il rappelle que toutes les portions du réseau routier départemental qui se trouvent à l'intérieur de l'agglomération seront, dans un délai de deux années, impactées par les travaux nécessaires à l'installation des réseaux de collecte et de refoulement du projet d'assainissement collectif mené par la commune.

Compte tenu du projet d'assainissement collectif et des travaux qu'il va induire sur les routes départementales les conseillers considèrent qu'il n'est pas possible de programmer des travaux d'urbanisation sur la voirie départementale.

En dehors des travaux d'urbanisation, la dangerosité de la RD 58F (Route d'Aucamville), à l'entrée de l'agglomération, est une nouvelle fois soulevée. La portion de cette départementale située entre le chemin de Guerguille et la place du village est régulièrement empruntée par les habitants du quartier de Guerguille et en particulier par les enfants se rendant à l'école.

La vitesse élevée des véhicules et le non respect du STOP situé à l'intersection de cette route et du chemin du vieux cimetière rend cette portion de route particulièrement dangereuse.

Après en avoir débattu les conseillers décident, à l'unanimité, de sécuriser cette portion de route en réduisant la vitesse des véhicules par la pose de deux coussins berlinois.

L'un de ces coussins sera facilement démontable puis réinstallé pour permettre la pose du réseau de refoulement de l'assainissement collectif prévu dans ce secteur.

Ces travaux de sécurisation feront l'objet d'une proposition d'opération au programme annuel des amendes de police.

Informations diverses.

Après avoir traité l'unique point à l'ordre du jour de cette séance monsieur le maire informe les conseillers de quelques problèmes qu'il conviendra d'aborder rapidement : dysfonctionnement de l'horloge communale, nuisances causées par les pigeons et effondrement partiel d'une traversée de route sur le chemin de l'Aubine.

En l'absence de questions diverses la séance est levée à 22h30.